

le 28/10/2014



Réunion Mairie de Bures-Yvette du 29 septembre 2014

Objectif : faire un point sur les dossiers liés à l'eau de la ville de Bures sur Yvette.

Rencontre : le 29/09/2014, à 17h, Mairie de Bures sur Yvette avec les **Élus et Responsables du service technique.**

Présents :

Mairie : Anne Bodin, Anne Lowczyk, Jean-François Vigier.

VYF : Danielle Courteau, Danielle Farret, Pierre Farret, André Loie.

Ordre du Jour

1) Bilan des événements survenus en juin, juillet, août dans le domaine de l'eau à Bures

Un point rapide des événements climatiques est fait (juin et juillet) sur l'ensemble de la commune. L'orage du 27 juillet au soir, fait marquant de l'été, est évoqué : effet lame d'eau boulevard des oiseaux, caves inondées, réseau d'assainissement en charge donc inutilisable lors de la fermeture du clapet, avaloirs non efficaces.

Question posée : quels services solliciter en cas d'événement majeur (LE, SIAHVY, Pompiers, Mairie, service d'astreinte ?) car peu de réponses lors d'événements.

Actions :

- Monsieur Vigier propose la création d'un groupe de travail en vue de la mise en place d'une cellule d'astreinte.
- Mise en place d'une solution de ralentissement des eaux pluviales sur le chemin de Montjay à étudier (évacuations transversales envoyant les eaux vers les bas-côtés boisés et création de noues par exemple).
- Revoir la qualité des avaloirs dans les zones à risque.

2) Le Plateau de Gometz

- **Étude d'Impact** (eaux usées et eaux de ruissellement) et constructions des **Delâchés** suite à la rencontre avec Monsieur le Préfet, bilan.

Monsieur Vigier confirme la réunion qui s'est tenue en préfecture au début de l'été : deux éléments en ressortent, à savoir d'une part le fait que les permis de construire ont été accordés, d'autre part un accord malgré tout pour reprendre les études d'impact. Les calculs ont été entièrement refaits : une réunion entre le promoteur, le bailleur et l'aménageur est prévue à l'automne pour un retour sur ces calculs.

VYF fait part de sa demande de réunion avec Madame la Maire de Gometz le Châtel sur ce point.

- **Schéma Directeur d'assainissement du bassin versant du Vaularon, efficacité et limites.** Cette étude traite principalement le volet assainissement, et ne prévoit pas le volet ruissellement contrairement au schéma directeur précédent 2002/2003. VYF demande que l'étude traite l'ensemble des flux, le report des eaux claires et parasites sur le ruissellement d'une part, l'extension des constructions d'autre part, nécessitant qu'une approche globale assainissement et

ruissellement soit faite pour éclairer valablement les décisions. VYF a adressé dès début août un courrier détaillé au SIAHVY, ainsi qu'aux élus des communes concernées (Bures, Gometz-le-Châtel, Gif-sur-Yvette) sur ce point.

Action / Après discussion sur les compétences des communes en matière de ruissellement qui pourrait induire une participation financière, Monsieur Vigier propose de réfléchir à une solution permettant de faire une demande, partagée avec Gif et Gometz, d'extension de l'étude en cours, au ruissellement. Un courrier sera rédigé en ce sens. (fait le 03-10-2014).

- Bassin du Baratage, quelle proposition est retenue par le SIAHVY et les mairies?

L'opération a du retard ; l'acquisition du terrain par le SIAHVY n'a pas pu encore être faite en raison du décès d'un propriétaire, la signature devant se faire avec les héritiers. Pas encore de précision sur le projet final. Danielle Farret insiste sur la nécessité de ralentir les eaux en cas d'événement brusque (cascade de rétentions, etc.). Anne Bodin et Anne Lowczyk font le point sur ce projet.

3) Yvette

- Hauteur de vanne et dérivation de l'eau dans le bassin de Bures, problème de bruit, décision de Monsieur le Préfet ?

La consigne donnée de hauteur de vanne a été de rehausser de 2cm. Il faut en effet opérer par petites touches, une faible modification de la hauteur de vanne pouvant avoir des effets importants. Il n'y a plus de déversements intempestifs (Une réunion a eu lieu avec les personnes directement concernées par la gêne occasionnée). Il faut par ailleurs tenir compte de la nécessité de maintenir un flux suffisant du côté du Moulin pour ne pas créer un enlèvement et permettre la remise en service du moulin. Le niveau du Vaularon dans lequel se déverse la dérivation reste cependant élevé.

- Chemin le long de l'Yvette, rien de nouveau à ce jour.

- PRGE ? Projet et décision des Élus de Bures ?

Le rû du Beaucaïn (dans le bassin de Gif/Bures) a été renaturé. Noter le nettoyage du ciment du bassin de Bures et la création d'un trop plein (opérations obligatoires).

Noter la nécessité de sortir du bassin de Bures le collecteur intercommunal à terme, ce qui représente une opération importante et coûteuse pour le SIAHVY. Attention, c'est dans ce réseau que les eaux usées du plateau de Saclay s'achemineront.

4) Vaularon

- Entretien du Vaularon, (enlèvement du lit au niveau de la grande maison),

Monsieur Vigier demande à Anne Lowczyk de lui organiser une visite de terrain.

- Réfection du mur dans le lit du Vaularon en face de la résidence universitaire : risque d'éboulement.

Action : prendre un arrêté de péril : Monsieur Vigier demande à Anne Lowczyk de voir juridiquement à quoi on s'engage.

- Dérivation du Bras du Moulin,

Réponse : Sera inclus dans le projet « Centre ville élargi » ?

- Bassin de la voie Kastler quid du débit de fuite ?

Réponse : Débit de fuite en relation avec la petitesse du bassin de retenue. Problème des avaloirs inopérants en cas de forte pluie à étudier. Noter un projet de construction en amont.

5) Assainissement et corrections des collecteurs en 2014 et 2015 selon le SDA et le Contrat de Bassin.

A suivre

6) Questions diverses dont :

- Conformité des branchements des eaux usées et pluviales.

Action : compte tenu du faible nombre de contrôles de conformité effectués par la Lyonnaise des Eaux en 2013 (71 sur 250), Monsieur Vigier demande à Anne Lowczyk de faire un point précis à fin 2014 (vérifier le report sur 2014 des contrôles manquants de 2013 et le respect des demandes 2014)

- Prés Launay : *reprise de la voirie et de l'Assainissement en cours d'étude.*

Le temps imparti pour cette rencontre étant très court en raison d'un impératif de Monsieur le Maire, les sujets méritent d'être repris et travaillés. Avec les remerciements de VYF.